1 BILAN - ACTIF

Dé	sign	nation de l'entreprise : CIIB			D	urée (de l'exercice exprimée en ne	ombre de mois * 1 2
Αċ	iress	se de l'entreprise 8 rue Saint Marc 75002	2 PARIS				Durée de l'exer	cice précédent * [1 2
Nu	méro	o SIRET* 3 3 8 6 8 9 2 2 7	0 0	1 9				Néant
								Exercice N clos le, 3 1 1 2 2 0 2 4
					Brut 1	A	Amortissements, provisions	Net 3
		Capital souscrit non appelé	(I)	AA				
	LLES	Frais d'établissement *		AB		AC		
	RPORE	Frais de développement *		CX		CQ		
	NCOI	Concessions, brevets et droits similaires		AF		AG		
	ATIONS	Fonds commercial (1)		АН		ΑI		
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Autres immobilisations incorporelles		AJ	50 328	AK	27 146	23 1
	IMM	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelle	es	AL		AM		
	CES	Terrains		AN		АО		
(SÉ*	POREL	Constructions		AP		AQ		
TIBC	IS COR	Installations techniques, matériel et outillage industrie	els	AR		AS		
IMM	SATION	Autres immobilisations corporelles		AT		AU		
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Immobilisations en cours		AV		AW		
A	IMIV	Avances et acomptes		AX		AY		
	S (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en é	quivalence	CS		СТ		
	ICIÈRE	Autres participations		CU	180 836	CV	179 611	1 2:
	FINAN	Créances rattachées à des participations		ВВ	20 653	ВС	4 502	16 15
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Autres titres immobilisés		BD		BE		
)BILIS,	Prêts		BF		BG		
	IMM	Autres immobilisations financières *		вн		BI		
		T	OTAL (II)	ВЈ	251 817	BK	211 258	40 5
		Matières premières, approvisionnements		BL		BM		
	*S	En cours de production de biens		BN		ВО		
	STOCKS	En cours de production de services		BP		BQ		
	STC	Produits intermédiaires et finis		BR		BS		
ANT		Marchandises		ВТ		BU		
RCUI		Avances et acomptes versés sur commandes		BV		BW		
ACTIF CIRCULANT	CES	Clients et comptes rattachés (3)*		BX	35 539	BY	10 020	25 5:
ACI	CRÉANCES	Autres créances (3)		BZ	5 032	CA		5 03
		Capital souscrit et appelé, non versé		СВ		CC		
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres:		.ÇD		CE		
	Id	Disponibilités		CF	231	CG		23
		Charges constatées d'avance (3) *		СН		CI		
	tion	то	TAL (III)	СЈ	40 802	CK	10 020	30 78
Comptes	ılarisa	Frais d'émission d'emprunt à étaler	(IV)	CW				
Col	de régularisation	Primes de remboursement des obligations		СМ				
	•	Écarts de conversion actif * TOTAL GÉNÉRA	(VI)	CN	292 620		221 278	71 3
Р			(2) Part à moins	d'un an des CP]	1A	(3) Part à plus d'un an : CR	<u> </u>
			nmobilisations fina	ncières nettes :				`
		iété : * Immobilisations :		Stocks:			Créances	:

^{*} Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

BILAN - PASSIF avant répartition

Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :	DA DB DC	ice N 267 246
Capital social ou individuel (1)* (Dont versé:)	DB	267 246
Primes d'émission, de fusion, d'apport,	-	
	\Box_{DC}	4 146
Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK		
Réserve légale (3)	DD	61
Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
Réserve légale (3) Réserves statutaires ou contractuelles Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1 Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ	DF	674
Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ	DG	
Report à nouveau	DH	(358 736)
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	5 321
Subventions d'investissement	DJ	
Provisions réglementées *	DK	
TOTAL (I)	DL	(81 289)
Produit des émissions de titres participatifs	DM	
Avances conditionnées TOTAL (III)	DN	
Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées TOTAL (II)	DO	
	DP	
1.0. 1.0. 1.0. 1.0. 1.0. 1.0. 1.0. 1.0.	DQ	
Provisions pour risques Provisions pour charges TOTAL (III)	DR	
Emprunts obligataires convertibles	DS	
Autres emprunts obligataires	DT	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	
Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI) DV	72 360
Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI Avances et acomptes reçus sur commandes en cours Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DW	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	26 487
Dettes fiscales et sociales	DY	46 506
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
Autres dettes	EA	7 276
Compte régul. Produits constatés d'avance (4)	ЕВ	
TOTAL (IV)	EC	152 630
Ecarts de conversion passif * (V)	ED	
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	71 341
(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B	
Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
(2) Dont Écart de réévaluation libre	1D	
Réserve de réévaluation (1976) (3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	1E	
(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	152 630
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	

(3)

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

					Exe	ercice N		
			France			rtations et racommunautaires		Total
	Ventes de marchandises *	FA		FB	7	acommunación es	FC	
	biens *	FD		FE			FF	
7	Production vendue services*	FG	22	2 240 FH	-		FI FI	22 24
PRODUITS D' EXPLOITATION	Chiffres d'affaires nets*	FJ	22	2 240 FK			FL -	22 24
PLOIT	Production stockée*						FM	
D' EXI	Production immobilisée*						FN	
UITS	Subventions d'exploitation						FO	1 00
PROD	Reprises sur amortissements et provi	sions transfer	ts de charges* (9)				FP	
	Autres produits (1) (11)	sions, transici	ts de charges (7)				FQ	
	Autres produits (1) (11)		Tots	al des proc	duits d'ovr	ploitation (2) (I)	FR	23 24
		1 % 1 1		ar ues proc	aurts u cap	Joitation (2) (1)	FS FS	
	Achats de marchandises (y compris	droits de doua	ne)*				FT	
	Variation de stock (marchandises)*			1 1 1 1	1 \4		FU FU	
	Achats de matières premières et autr			droits de d	louane)*		┨ ┠───	
	Variation de stock (matières premièr		ionnements)*				FV	6 67
TION	Autres achats et charges externes (3)						FW	
ОПА	Impôts, taxes et versements assimilé	S*					FX	1 09
'EXPI	Salaires et traitements*						FY	1 09 9
CHARGES D'EXPLOITATION	Charges sociales (10)	:	nortissements*				FZ	10 06
	∑ Sur immobilisations —	GA						
	- do	GB	1 86					
	Sur actif circulant : dotation						GC	
	- Tour risques et charges : do	tations aux pr	ovisions				GD	
	Autres charges (12)						GE	
			Tota	al des char	ges d'exp	loitation (4) (II)	GF	19 80
	ÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	3 43
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée	*				(III)	GH	
opér en cc	Perte supportée ou bénéfice transféré	*				(IV)	GI	
	Produits financiers de participations	(5)					GJ	
ERS	Produits des autres valeurs mobilière	es et créances	de l'actif immobilisé	(5)			GK	
PRODUITS FINANCIERS	Autres intérêts et produits assimilés	(5)					GL	
S FIN.	Reprises sur provisions et transferts	de charges					GM	
TIUGO	Différences positives de change						GN	
PRO	Produits nets sur cessions de valeurs	mobilières de	placement				GO	
				Total d	es produit	s financiers (V)	GP	
ES	Dotations financières aux amortisser	nents et provis	sions*				GQ	6 52
NCIER	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	
FINA	Différences négatives de change						GS	
CHARGES FINANCIERES	Charges nettes sur cessions de valeu	rs mobilières o	le placement				GT	
CHA				Total des	s charges t	financières (VI)	GU	6 52
	<u> </u>					. ,	-	(6 528
2 - P	ÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(0 520



COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Dé	ésigna	tion de l'entreprise CIIB		Néant *
				Exercice N
	S	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	НА	13 590
STI	NNE	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	НВ	
IJUOA	EXCEPTIONNELS	Reprises sur provisions et transferts de charges	НС	
۵	EXC	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	13 590
	ES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	5 179
N N	NELL	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
НАВС	PTION	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	EXCEPTIONNELLES	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	НН	5 179
4	- RÉS	SULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	ні	8 410
Par	rticipa	ation des salariés aux résultats de l'entreprise	НЈ	
Im	pôts s	ur les bénéfices * (X)	НК	
		TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	HL	36 830
		TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	НМ	31 509
5	- BÉN	IÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)	HN	5 321
	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	НО	
		produits de locations immobilières	HY	
	(2) E	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G	
	(3) E	- Crédit - bail mobilier *	НР	
	(3) L	- Crédit - bail immobilier	HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	НХ	
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RC RD	
	(9)	Dont transferts de charges	A1	
	(10)	Pont extinctions personnelles de l'avaleitant (12) (dont montant des cotisations sociales	A2	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
RENVOIS	()	facultatives A6 obligatoires A9		
REN	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles dont cotisations facultatives Madelin A7		
		dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		
	(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)	HS	
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe): Charges exceptionnelles	Exer	cice N Produits exceptionnels
			179	
		AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS		13 590
	(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs : Charges antérieures	Exer	rcice N Produits antérieurs

mes)
enti
des
ontant
le m
reporter
bas
<u> </u>
/
ı
$\overline{}$

	Dés	signation de	l'entreprise :	CIIB								Néant *	
ſ		NDDE A						Valeur brute des	Cons	Augme écutives à une réévaluation pratiquée	entations		
	CA	ADRE A		IMMOBII	LISA	TIONS		immobilisations au début de l'exercice	au c	ours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence	Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
t	RP.	Frais d'éta	blissement et	de développement		TOTAL I	CZ	1	D8	2	D9	3	
	INCORP			lisations incorporelle	es	TOTAL II	KD	50 328	KE		KF		
Ħ	_	Terrains					KG		KH		KI		
			sol propre	Dont Composants	1.9	[-	KJ		KK		KL		
		Surs	sol d'autrui	Dont Composants	-+		KM		KN		KO		
		Insta	llations généra	ales, agencements*	Do	I I	KP		KQ		KR		
		Installation	ns techniques,	es constructions matériel	<u>Γ</u> Dα	nt Ma	KS		KT		KU		
	LLES		e industriels allations génér	rales, agencements, /ers *	Compo	sams	KV		KW		KX		
	CORPORELLES	22	ériel de transp				KY		KZ		LA		
	COR	qoulu Mat	ériel de burea	u			LB		LC		LD		
		Emb	obilier inform pallages récup				LE		LF		LG		
		dive	ers * ations corpore	lles en cours			LH		LI		LJ		
			t acomptes				LK				LM		
			1			TOTAL III	LN		LO		LP		
F		Participati	ons évaluées p	oar mise en équivale	nce		8G		8M		8T		
	ES		ticipations				8U	197 491	8V		8W	3 999	
1	CLER	Autres titre	es immobilisés	S			1P		1R		1S		
	FINANCIÈRES	Prêts et au	tres immobilis	ations financières			1T		1U		1V		
	щ					TOTAL IV	LQ	197 491	LR		LS	3 999	
r		ı	TOTA	L GÉNÉRAL (1	[+]]	+ III + IV)	ØG	247 819	ØН		ØJ	3 999	
t						Dimi	nution			Valeur brute des		Réévaluation légale* ou évaluation par mise en équivalence	
	CA	ADRE B	PRE B IMMOBILISATIONS par virement de poste à poste			par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		immobilisations à la fin de l'exercice		Valeur d'origine des immobi- lisations en fin d'exercice			
t	₹₽.	Frais d'étal		TOTAL I	IN	1	СØ	2	DØ	3	D7	4	
	INCORP.		tes d'immobil	isations	Ю		LV		LW	50 328	1X		
ŀ		incorporell Terrains	les	TOTAL II	IΡ		LX		LY		LZ		
			Sur so	ol propre	IQ		MA		MB		MC		
		Construction	ons Sur s	ol d'autrui	IR		MD		ME		MF		
				ales, agencts et am. des	IS		MG		MH		MI		
	Si	Installation lage indust	s techniques,	matériel et outil-	IT		МЈ		MK		ML		
	CORPORELLES		Inst. ga	ales, agencts, amé- ents divers	IU		MM		MN		MO		
	POR	Autres	;	el de transport	IV		MP		MQ		MR		
	CO	immobilisa	Materi	el de bureau et	IW		MS		MT		MU		
				itique, mobilier			1 H		1		1		
		corporel	1100	atique, mobilier ages récupérables et	IX		MV		MW		MX		
			lles Emball	ages récupérables et	IX MY		MV MZ		MW NA		MX NB		
		Immobilisa	lles Emball divers*	ages récupérables et			1 1		l				
		Immobilisa Avances et	Emball divers* ations corpore t acomptes	ages récupérables et lles en cours TOTAL III	MY		ΜZ		NA		NB		
		Immobilisa Avances et	Emball divers* ations corpore t acomptes ons évaluées p	ages récupérables et lles en cours TOTAL III	MY NC		MZ ND		NA NE		NB NF		
	RES	Immobilisa Avances et	Emballdivers* ations corpore t acomptes ons évaluées puivalence	ages récupérables et lles en cours TOTAL III	MY NC IY		MZ ND NG		NA NE NH	201 489	NB NF NI		
	NCIÈRES	Avances et Participation mise en éq Autres par	Emballdivers* ations corpore t acomptes ons évaluées puivalence	ages récupérables et lles en cours TOTAL III ar	MY NC IY IZ		MZ ND NG		NA NE NH M7		NB NF NI ØW		
_	FINANCIÈRES	Avances et Participatie mise en éq Autres par	Emball divers* attions corpore t acomptes ons évaluées puivalence ticipations es immobilisés	ages récupérables et lles en cours TOTAL III ar	MY NC IY IZ IØ		MZ ND NG ØU ØX		NA NE NH M7 ØY		NB NF NI ØW ØZ		
_	FINANCIERES	Avances et Participatie mise en éq Autres par	Emball divers* attions corpore t acomptes ons évaluées puivalence ticipations es immobilisés	TOTAL III	MY NC IY IZ IØ I1		MZ ND NG ØU ØX 2B		NA NE NH M7 ØY 2C		NB NF NI ØW ØZ 2D		



TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

N° 2054 bis-SD 2025

Exercice N clos le 3 1 1 2 2 2 0 2 4 Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables(art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle. Néant X Désignation de l'entreprise: Détermination du montant des écarts Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement CADRE A (col.1 - col.2) (1) Montant de la Au cours de l'exercice provision spéciale à la fin de l'exercice Montant cumulé Augmentation Augmentation [(col.1 - col.2) Fraction résiduelle du montant Montant à la fin de l'exercice du montant brut - col.5 (5)] des immobilisations des amortissements des suppléments correspondant aux (4) d'amortissement (2) éléments cédés (3) 1 Concessions, brevets et droits similaires 2 Fonds commercial 3 Terrains 4 Constructions 5 Installations techniques mat. et out. industriels 6 Autres immobilisations corporelles 7 Immobilisations en cours 8 Participations 9 Autres titres immobilisés TOTAUX (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2. (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation. (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement. (4) Ce montant comprend: a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ; b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées». CADRE B DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL 1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE 3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

AMORTISSEMENTS

Désignation de	e l'entre	prise															N	léant	
CADRE A		SITU	ATIO	NS E	T MOL					ERCICE DES				ENT	S TE	CHN	IIQU	ES	
IMMOBILISA	ATIONS	AMORTISSABLI	ES			mortissement e l'exercice	s	Aug		ntations : dotations de l'exercice			ninutions : amo érents aux élén de l'actif et re	nents	sortis	Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais d'établisser	nent et d	le développement		CY			EL			EN	EM				EN				
Fonds commerci	al			RE			RF				R	Ι				RJ			
Autres immobilis	sations in	ncorporelles		PE			o PF		10 066			G [i			PH 27 14			
		TOTA	L I	RK	17 080		0 RM	[10 066	5 Ri	N				RO			27 1
Terrains				PI			PJ				Pk	K				PL			
	Sur so	l propre		PM			PN				PC	o L				PQ			
Constructions		l d'autrui nérales, agencemen	to at	PR			PS				PT	Γ				PU			
	aménag	ements des constru		PV			PW	,			PZ	X				PY			
Installations tecl outillage industr	iels			PZ			QA				QI	В				QC			
		énérales, agenceme gements divers	nts,	QD			QE				Q1	F				QG			
Autres		iel de transport		QH			QI				Q.	J				QK			
immobilisations	inform	iel de bureau et natique, mobilier		QL			QM	[Qì	N				QO			
corporelles	Embal et dive	lages récupérables ers		QP			QR				Q	S				QT			
		TOTA	LII	QU			QV				Q۷	W				QX			
T	OTAL	GÉNÉRAL (I -	+ II)	ØN		17 08	0 ØP			10 066	5 Ø	Q				ØR			27 1
CADRE B	V	ENTILATION				ENTS AF	FEC	TAN	ΓL	_A PROVISIO	N P			TIS	SEME	NT:	S DÉ	RO	GATOIRES
Immobilisations	.	0.11	D	OTAT	IONS	Colon	2			~ 1		F	REPRISES		~ .		_		ouvement net de amortissements
amortissables		Colonne 1 fférentiel de durée et autres	М	Colonn ode dég	le dégressif Amortissemer exception		nent fisc	cal [Diffe	Colonne 4 érentiel de durée et autres			lonne 5 dégressif	An	Colon ortissen excepti	nent fi			a fin de l'exercio
Frais établissements	М9		N1			N2		N.	3		N4			N5]	N6	
Fonds commercial	RP		RQ			RR		R	S-		RT			RU				RV	
Autres immob. incorporelles	N/		N8			P6		P7	` -		P8			P9				Q1	
TOTAL	10,11		RX			RY		R.	+		SB			SC				SD	
Terrains	-Q2		Q3			Q4		\dashv	5 -		Q6			Q7				Q8	
Sur sol propre	$ \frac{Q9}{p7}$		R1			R2 R9		R	-		R4 S2			R5				R6	
Sur sol d'autrui Inst.gales, ager			R8 S6			S7			-		S2 S9			S3 T1				S4 T2	
et am. des cons Inst. techniques	T3		T4			T5		-	-		T7			T8				T9	
mat. et outillage Inst. gales, age			U2			U3		$ \frac{1}{U}$	-		U5 -			16 U6				U7	
Inst. gales, age am. divers Matériel de transport	$ \frac{1}{108}$		U9			V1 V1		$ \frac{1}{\mathbf{v}}$	-		V3			V4				V5	
Mat. bureau et			V7			V8 -		$ \frac{1}{v}$	-		W1			W2				w3	
inform. mobilie	WA		W5			W6		=	· -		W8			W9				X1	
récup. et divers			X3			X4		-	5		X6 -			X7				X8	
Frais d'acquisition d titres de participation	le							NI	T									NO	
TOTAL III Total general			110			\ T			4) III							_	
(I + II + III) Total général non ven	NP		NQ		Tota	NR I général _{non vei}	ntilé	N	S		NT	1	Total général	NU non ven	tilé			NV	
(NP + NQ + NR)					(1	NS + NT + NU) N	JY	_				(NW - NY	Y)	N.	Z			
CADRE C	MENT	O DE LEVES	OLCE	ı					_		-					I			
AFFECTAN	Γ LES	'S DE L'EXERO CHARGES RÉ JRS EXERCIC	PAR	TIES		ant net au déb e l'exercice	out		Αυ	agmentations			otations de l'ex aux amortissem		e				nt net à la 'exercice
Frais d'émis	ssion d'e	mprunt à étaler									Z9					Z8			
Primes de remboursement des obligations											SP	۱,				SR			



PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

		Montant	au début	ΔΙ	JGMENTATIONS :		DIMINUTIONS :		Montant
Natui	re des provisions	de l'ex	ercice		otations de l'exercice	R	Reprises de l'exercice	à	la fin de l'exercice
Provision gisement	ns pour reconstitution des s miniers et pétroliers *	3T		TA		ТВ		TC	
Provision (art. 237	ns pour investissement bis A-II) *	3U		TD		TE		TF	
Provision	s pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI	
Amortisse	ements dérogatoires	3X		TM		TN		ТО	
Dont maj	orations exceptionnelles	D3		D4		D5		D6	
Provisions	pour prêts d'installation nquies H du CGI)	II		IK		IL		ΙM	
Autres pr	ovisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU	
Provision	ns pour litiges	4A		4B		4C		4D	
Provision aux clien	s pour garanties données	4E		4F		4G		4H	
	is pour pertes sur marchés à	4J		4K		4L		4M	
Provision	s pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
ਤੋਂ Provision	s pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
Provision	s pour pensions et obliga-	4X		4Y		4Z		5A	
Provision	s pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
Provision immobilis	s pour renouvellement des	5F		5H		5J		5K	
Provision	s pour gros entretien s révisions	ЕО		EP		EQ		ER	
Provision	s pour charges sociales et ur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
Autres pr et charge	ovisions pour risques	5V		5W		5X		5Y	
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX	
	- incorporelles	6A		6B		6C		6D	
uo	- corporelles	6E		6F		6G		6Н	
immopilisa sur	- titres mis en équivalence	Ø2		ø3		Ø4		Ø5	
ur dépréciation sur simon sur	- titres de participation	9U	177 584	9V	6 528	9W		9X	184
	 autres immobilisations financières (1)* 	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
Sur stock	s et en cours	6N		6P		6R		6S	
Sur comp	otes clients	6T	8 155	6U	1 865	6V		6W	10
Autres pr déprécia	rovisions pour	6X		6Y		6Z		7A	
аергеела	TOTAL III	7B	185 739	TY	8 393	TZ		UA	194
TOTAL	GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	185 739	UB	8 393	UC		UD	194
	. ,	- d'exploitation	n	UE	1 865	UF			
	Dont dotations	- financières		UG	6 528	UH		1	
	et reprises	- exceptionnel	les	UJ		UK			
TT:	équivalence : montant de la d	•		ш				10	

⁽¹⁾ à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA: Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

Désign	nation de	e l'entreprise	e: CIIB									Néant *
CA	DRE	A	ÉTAT DES CRÉANCE	S			М	ontant brut		A 1 an au plus 2		A plus d'un an
IF ISÉ	Créai	nces rattac	hées à des participations			UL		20 653	UM		UN	20 653
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Prêts	(1)(2)				UP			UR		US	
DE	Autr	es immobi	lisations financières			UT			UV		UW	
	Clier	nts douteux	x ou litigieux			VA		13 359				13 359
	Autro	es créance	s clients			UX		22 179		22 179		
	Créance prêtés ou	représentative d 1 remis en garan	e titres Provision pour dépréciation tie * Provision pour dépréciation antérieurement constituée*			Z1						
DE L'ACTIF CIRCULANT	Perso	onnel et co	mptes rattachés			UY						
IRCU	Sécu	rité sociale	e et autres organismes sociaux			UZ						
IIF C		1	Impôts sur les bénéfices			VM						
L'AC		et autres ,	Γaxe sur la valeur ajoutée			VB		5 032		5 032		
DE			Autres impôts, taxes et versements	assim	ilés	VN						
]	Divers			VP						
	1	ipe et asso				VC						
		teurs diver ension de t	rs (dont créances relatives à des op itres)	ératio	18	VR						
	Char	ges consta	tées d'avance			VS						
					TOTAUX	VT		61 224	VU	27 212	VV	34 012
SI		Montant	- Prêts accordés en cours d'exer	cice		VD						
RENVOIS	(1)	des	- Remboursements obtenus en c	ours d	'exercice	VE						
RE	(2)	Prêts et av	ances consentis aux associés (pers	onnes	physiques)	VF						
CA	DRE	B É	TAT DES DETTES		Montant brut 1			A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au 3	plus	A plus de 5 ans
Emp	runts o	bligataires	convertibles (1)	7Y								
	_	_	gataires (1)	7Z								
	auprè		à 1 an maximum à l'origine	VG								
	tablisse de créd		à plus d'1 an à l'origine	VH								
Emp	runts et	t dettes fin	ancières divers (1) (2)	8A								
Four	nisseur	s et compt	es rattachés	8B		26 48	37	26	487			
Perso	onnel et	t comptes	rattachés	8C		15 26	64	15	264			
Sécu	rité soc	iale et aut	res organismes sociaux	8D		22 87	73	22	873			
Éta	t et	Impôts s	ur les bénéfices	8E								
aut	res	Taxe sur	la valeur ajoutée	VW		6 44	43	6	443			
collect	tivités	Obligation	ons cautionnées	VX								
publi	ques	Autres in	npôts, taxes et assimilés	VQ		1 92	26	1	926			
Dette	es sur i	mmobilisa	tions et comptes rattachés	8J								
	-	ssociés (2)		VI		72 3	60	72	360			
opéra	itions c	le pension		8K		7 27	76	7	276			
	Dette représentative de titres empruntés ur remis en garantie*											
Prod	uits cor	nstatés d'a	vance	8L				_				
			TOTAUX	VY		152 63	30 VZ					
ENVOIS		mprunts s	ouscrits en cours d'exercice	VJ			(2)			prunts et dettes contrac- personnes physiques	/L	
	(1) F	mnrunts re	emboursés en cours d'exercice	VK			*	Des explications co	ncern	ant cette rubrique sont do	nnées	dans la notice nº 2032

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

D	Désignation de l'entreprise : CIIB							Formulaire déposé au titre de l'IR ET Néant Néant					*		Exercice N, clos le : 31122024	
	I. RÉINTÉGRATIONS BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE WA											Α	5 321			
	Rém	unérat	ion du travail de l	'exploitant (en	treprise	es IR) ou des	assoc	iés c	de sociétés					WI	В	
			ersonnels non déduc		WD				tissements excéden			WE	3	XI	E	
en iscal	Autre	es charg	nts à porter ligne ci- es et dépenses somp		WF		Т	axe s	sur les véhicules de		deducti	WC	÷	1	ł	
lmises ultat fi	Fract		loyers à réintégrer d				(Pa	prises à l'IS) art des loyers dispe	nsée de réin	tégratio		1	+	1	
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	crédit-bail immobilier et de levée d'option (art. 239 sexies D) Provisions et charges à payer non déductibles WI Charges à payer liées à des états et territoires WI XX									XV						
narges	(cf. tableau 2058-B, cadre III) non coopératifs non déductibles (cf 2067-BIS) Amendes et pénalités WJ Charges financières (art. 39-1-3°et 212 bis)* XZ										-{\array}^\	"				
CF					WJ		(Charg	ges financières (art.	39-1-3°et 2	12 bis)*	XZ		۱,,	,,	
1 -			ions prévues à l'ar les sociétés (cf. pa			2 NOT SD)								X [*] 17	ŀ	
Oue	ote-par	, Be	énéfices réalisés par	une société	$\overline{}$	2-1(01-3D)		Rési	ultats bénéficiaires rticle 209 B du CG	visés L7				- K	ŀ	
		uc	personnes ou un GI ins-values	L.		15% ou de 19	% (12		rticle 209 B du CG pour les entreprises		l'impôt	sur le re	evenu)	18	ŀ	
RÉGIMES D'IMPOSITION PARTICULIERS ET MADOCITIONE DIETÉBÉES	IFFEKE		nettes à	- imposées aux			70 (12	,0701	pour les entreprises	s sournses a	Тіпрос	sur ic ic	evenu)		ŀ	6 528
SS D'IM			ng terme				Dl	a ***	lues nettes à cou	ut tours				4	ŀ	0 320
ÉGIME	IFOSII	Fra	ction imposable d cours d'exe	les plus-values rcices antérieu		ées au					aa faai			W	ŀ	
~ 4		ŕ.	1 1 1 1 11	· OP	Table ()			is-va	lues soumises au	a regime d	es lusio	ons		-	ŀ	
\vdash		Ecarts	de valeurs liquida	atives sur OPC	C* (entr	reprises à l'IS	5)		Zonas d'a	entreprises*				XI	ŀ	
		ns dive	rses à séparé DONT *	Intérêts excédent (art.39-1-3e et 2		SU SU			(activité e	exonérée) art de 12% des	SW			W	Q	
				·					plus-valu	es à taux zéro	M8			_	ļ	
Réint	tégrat	ion de	s charges affectée	s aux activités	éligibl	les au régime	de ta	xatio	on au tonnage					Y	1	
Résu	ltat fi	scal af	férent à l'activité	relevant du rég	gime op	otionnel de ta	ixatio	n au	tonnage					Y3	3	
													TOTAL I	W	R	11 849
	II. D	ÉDU	CTIONS						P	PERTE CO	MPTAI	BLE DI	E L'EXERCIC	E W	S	
Quo	te-pa	rt dans	les pertes subies	par une sociét	é de pe	rsonnes ou ui	n G.I.	E.*						W	Т	
Provis	sions et	charges	à payer non déductibles	s, antérieurement ta	xées, et re	éintégrées dans les	s résulta	ats cor	mptables de l'exercice	(cf. tableau 20)58-B-SE	, cadre I	II)	wt	U	
				- imposée	s au tai	ux de 15 % (1	12,8%	ροι βοι	ur les entreprises	soumises	à l'imp	ôt sur	le revenu)	W	V	
, s			Plus-values	- imposée	s au tai	ux de 0 %								WI	Н	
sition			nettes à	- imposée	s au tai	ux de 19 %								W	P	
l'impos et impo	ĕrées		long terme						long terme anté	érieures				W۱	W	
Régimes d'imposition particuliers et impositions	diff					s déficits ante	érieur	S						XI	В	
Rég	. -		es plus-values imp	•										16	ŀ	
	-		tion des plus-valu						nposition est diff arges restant impos			_		W	Z	
	_	Prod	me des sociétés m uit net des actions	s et parts d'inte					de participation	saule a	2	2A		X	A	
		Prod	uits de participati	ons inéligibles	au rég	gime des socié	étés n	nères	déductibles à h	auteur de 9	99 % (a	rt. 233	B du CGI)	ZΣ	X	
		Dédu	action autorisée au	ı titre des inve	stissen	nents réalisés	dans	les c	collectivités d'ou	tre-mer*.				ZY	Y	
		Majo	oration d'amortisse	ement*										XI	D	
ires	ation		ince Ruralités	НТ		Entreprises nouvelles 44 sexies	1	L2	1	Jeunes entreprises inn (art.44 sexies A)	ovantes 1	L5		XI	F	
Mesures	d'incit	IN SU (FR	vitalisation - RR) (44 quindecies A)			Société investissements immobilier cotées (art. 208C)	I	К3		Zone de restructuration la défense (44 terdecis		PA			ı	
		ex e far	FU-TE rt.44 octies A)	øv		Bassin d'emploi à redynamiser (art.44 duoc	decies)	1F	1	Zone franche d'activit nouvelle génération (art. 44 quaterdecies)	é)	КС			ı	
	ľ	dy	assin urbain à namiser (art 44 xdecies)	PP		Zone de revitalisati rurale (44 quindec		PC		Zone de développeme prioritaire (art. 44 septdecies)	ent P	В			ı	
	É	carts de	e valeurs liquidati	ves sur OPC*	(entrep	orises à l'IS)								XS	s	
Dádu	ctions	diver	ses à détailler	Dont déduction exce (art. 39 decies)	ptionnelle	X9			Dont déduction simulateur de co (art. 39 decies I	onduite	YH			XC	G	
		séparé		Dont déduction exce (art. 39 decies A)	ptionnelle	YA			Dont déduction (art. 39 decies 0	exceptionnelle	YC			1	Ī	
				Dont déduction exce (art. 39 decies B)	ptionnelle	YB			Dont déduction (art. 39 decies I		YD			1		
				Dont déduction exce (art. 39 decies F)	ptionnelle	YI			Créance dégagé arrière de défici	be par le report en	¹ ZI			1		
	Dont déduction exceptionnelle VI															
Déduc	ction	des pro	oduits affectés au	(art. 39 decies G) x activités élig	ibles a	u régime de ta	axatic	n au	ı tonnage					Y2	2	
1		1		-2		_			_					1	- 1	

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

III. RÉSULTAT FISCAL			TOTAL II	ХН	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :	bénéfice (I moins II)	XI	11 849		
Resultat fiscal availt imputation des deficits reportables .	déficit (II moins I)			ХЈ	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *		ZL		1	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entrepris			XL	11 849	
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT	reportable en avant (ligne XO)	XN		ХО	

^{*}Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 NOT-SD



DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

Désignation de l'entreprise CIIB				Néant*
I. SUIVI DES DÉFICITS				
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)			K4	176 797
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI) K4 bis	Nom	bre d'opérations sur l'exe	rcice (2) K4 ter	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)	·		K5	11 849
Déficits reportables (différence K4 + K4Bis - K5)			K6	164 948
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)			YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)			YK	164 948
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CH	ARGES SOCIALES ET	FISCALES CORRI	ESPONDANTES	
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les sal sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 1er du CGI, dotation	lariés pour les entreprises pla ns de l'exercice	cées	ZT	
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON	DÉDUCTIBLES POUR	L'ASSIETTE DE L'	IMPÔT	
(à détailler sur feuillet séparé))	Dotations de	l'exercice Repi	rises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales cor pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e l	rrespondantes non déductible bis Al. 2 du CGI *	es ZV	ZW	
Provisions pour risques et charges *		<u> </u>		
		8X	8Y	
		8Z	9A	
		9B	9C	
Provisions pour dépréciation *			<u> </u>	
		9D	9E	
		9F	9G	
		9H	9Ј	
Charges à payer		l' I		
		9K	9L	
		9М	9N	
		9P	9R	
		98	9T	
		YN	YO	
·	ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)		,	+
a reporter a	u tableau 2058-A :	ligne	WI	ligne WU
CONGÉQUENCES DE LA NA	MÉTHODE DAD COM	OCANTS (227-	vantias d CCI	
CONSÉQUENCES DE LA M			I M	ontant net à la
Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'ex	ercice Imputa	Inns I	n de l'exercice

L1

^{*} Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

⁽¹⁾ Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

⁽²⁾ Indiquer, sur un feuillet séparé, l'idenfication, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le mmmontant du transfert).

De	ésigna	ation de l'entreprise CIIB									Néa	ınt	*
H	٦		ac	(332 192)		Affectations	-	Réserves légales	ZB				
	aı	eport à nouveau figurant au blian de l'exercice ntérieur à celui pour lequel la déclaration est établic		(332 132)	×	aux réserves	-	Autres réserves	ZD				
1	R	ésultat de l'exercice précédant celui pour lequel	ØD	(26 544)	AFFECTATIONS	Dividendes			ZE				
121	R la	déclaration est établie	~		CTA	Autres réparti	tions		ZF				
		rélèvements sur les réserves	ØE		AFFE	Report à nouv	/eau		ZG		(;	358	736)
	H	TOTALI	ØF	(358 736)	1	-		airement être égal au total			(:	358	736)
H		RENSEIGNEMENTS DIVERS						TOTAL II	ZII		Exercice N		
┝		— Engagements de				evient des biens pris	J7		YO	1	Excicice iv	-	
	ENGAGEMENTS	crédit-bail mobilier		en crédit-ba	il		J/		$\begin{vmatrix} 1 \\ YR \end{vmatrix}$				
	GAGE	— Engagements de crédit-bail immobilier							4				
H	EN	— Effets portés à l'escompte et non échus							YS				
	S	Sous-traitance Locations, charges locatives							YT				
	ARGE	et de copropriété		(dont montai en location	nt des lo	yers des biens pris e durée > 6 mois	J8)	XQ				224
	т сн	— Personnel extérieur à l'entreprise							YU				
STES	ATS E	Rémunérations d'intermédiaires et honoraire	s (ho	ors rétrocessions)					SS			2	717
S PO	SACH	— Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions) — Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages							YV				
DÉTAILS DES POSTES	UTRE	Continue of the composition of							ST			3	3 737
ÉTAI	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052						ZJ			6	679		
D		— Taxe professionnelle*, CFE, CVAE						YW					
П	IMPÔTS ET TAXES	— Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques ZS)						9Z					
П	IMI	Total du compte correspon	dant	à la ligne FX du t	ablea	ı n° 2052		•	YX				
Г	,i	— Montant de la T.V.A. collectée							YY			4	1 448
	T.V.A.	Montant de la T.V.A. déductible comptabili services ne constituant pas des immobilisations.		u cours de l'exerc	ice at	titre des biens	et		YZ				341
		— Montant brut des salaires (cf. dernière décla		n annuelle souscri	te au	itre des salaire	s DAI	OS de l'année N)*	ØВ			1	206
		Montant de la plus-value constatée en francl le régime simplifié d'imposition*	nise d	l'impôt lors de la	premi	ère option pour			øs				
		Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associé à la disposition de la société *	s à ra	aison des sommes	mise	3			ZK				%
	ERS	- Numéro de centre de gestion agréé*	2	XP		— Filiales	et part	icipations: (Liste au	2059	-Csi ou	ii cocher 1	ZR	
— Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise						iu CO	RG	10					
	donatrice — Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dan cadre de l'article 217 octies du CGI						ns le	RH					
T		Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.		Plus-value	s à 15º	√₀ JK		Plus-values	à 0%	JL			
	navair jamais ete inemere da groupe.						ns	JC					
	RÉGIME DE GROUPE *	Groupe : résultat d'ensemble. JD		Plus-value	s à 15º	6 JN		Plus-values	à 0%	ЈО			
	RÉC GR			Plus-value	s à 19	/ ₆ JP		Imputatio	ns	JF			
		Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	J	0 N° S	IRET de	la société mère du	groupe	JJ					

⁽¹⁾ Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

^{*} Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe)



DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

Dési	Désignation de l'entreprise : CIIB Néant "*										
A	A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE										
			Valeur nette réévaluée	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt S			V	Valeur résiduelle			
			<u> </u>		4			<u> </u>			
	2										
	3										
-jk	4										
ions	5										
isat	6										
- Immobilisations *	7										
m m	Ŀ										
 -	8										
	9				\rightarrow						
	10										
	11										
	12			T							
		B - PLUS-VALUES, MO	INS-VALUES	Qu	ıalifi	cation fiscale			s-values réa	alisées	
		Prix de vente	Montant global de la plus value ou de la moins-value	Court terme			Long	terme			Plus-values taxables à 19% (1)
		7	®	9		19%	15 % o	u 12,8 %	0 %		11)
	1										
	2										
	3										
١.	4										
" Su	5										
atio	6										
 bilis	7										
ОШ	\vdash										
- Immobilisations *	8										
_	9										
	10										
	11										
	12										
	13	Fraction résiduelle de la provision spé éléments cédés	ciale de réévaluation afférente aux	+							
	14	Amortissements irrégulièrement différ	és se rapportant aux éléments cédés	+							
	15	Amortissements afférents aux élément bles par une disposition légale	s cédés mais exclus des charges déducti-	+							
	16		ptabilité et correspondant à la déduction r les lois de 1966, 1968 et 1975, effective	+							
nents	17		s relevant du régime des plus ou moins- et au cours de l'exercice								
- Autres éléments	18	Dotations de l'exercice aux comptes de relevant du régime des plus ou moins-	e provisions pour dépréciation des titres values à long terme						6	528	
- Autr	19	Divers (détail à donner sur une note ar	nnexe)*								
П		CADRE A : plus ou moins-value netto les lignes 1 à 19 de la colonne) ②	e à court terme (total algébrique						6	528	
	(CADRE B : plus ou moins-value nette	e à long terme (total algébrique					(B)			
		les lignes 1 à 19 de la colonne) (10) CADRE C : autres plus-values taxabl	e à 19% (1)	(A)			(Ventilati	on par taux))		(C)

^{*} Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19% en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.



SUIVI DES PLUS-VALUES À COURT TERME ET DES PLUS-VALUES DE FUSION OU D'APPORT

N° 2059-B-SD 2025

Désignation de l'entre	prise : C I I B		Formulaire dép	posé au titre de l'IR	EU		Néant X	*			
A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME (à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)											
	Origine	on de	Montant net des plus-values	N	Montant rieurement	Montant compris		<i>)</i>	Montant restant à		
Plus-values réalisées	Imposition répartie		réalisées*	réalisées* ré		de l'exercice			réintégrer		
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)										
au cours de	sur 10 ans										
l'exercice	sur une durée différente (art.39 quaterdecies 1 ter et 1 quater Co	GI)									
	ТО	TAL 1									
	Imposition répartie		Montant net des plus-values réalisées à l'origine		ontant anté- ment réintégré	Montant rapporté a résultat de l'exercion	u e	N	Iontant restant à réintégrer		
	sur 3 ans au titre de	N-1 N-2									
		N-1									
		N-2									
Plus-values réalisées		N-3								_	
au cours des	Sur 10 ans ou sur une durée	N-4								_	
	différente (art.39 quaterdecies	N-5									
exercices antérieurs	1 ter et 1 quater du CGI)	N-6									
	(à préciser) au titre de :	N-7									
		N-8									
		N-9									
	TOT	ΓAL 2									
Cette rubrio	PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉ que ne comprend pas les plus-valu fusion, d'apport partiel ou de scission rales soumises à l'impôt sur les sociétés	ies affé	erentes aux biens non amo		s ou taxées lors		sion (ou d'ap d'une act	port. tivité		
_	e des plus-values et date usions ou des apports		Montant net des plus-values réalisées à l'origine		ntant anté- ment réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice		M	ontant restant à réintégrer		
										_	
										_	



Désignation de l'entrepr	rise: CIIE	3					Néant X *			
		Rappel de la p	plus ou moins-value de l'	u 12,8 % .						
Entreprises soumises à l'impo	ôt sur les sociétés		Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGIO .							
2 Entreprises soumises à l'impo	ôt sur le revenu		tirés de la cession de cer exies-0 du CGI) 0 .	tains titres do	ont le prix de revient est su	périeur à 22,8 M€				
	'IMPÔT SUR LE RI	EVENU								
Origine		Moins- à 12,		Imp	outations sur les plus-values long terme de l'exercice imposables	s à	Solde des moins-values			
①		a 12,			à 12,8 % ③		à 12,8 % ④			
Moins-values nettes	N	(2)		3		(4)			
THOMAS VALUES HELLES	N-1									
	N-2									
Moins-values nettes à long terme	N-3									
subies au cours des	N-4									
dix exercices antérieurs	N-5									
(montants restant à	N-6									
déduire à la clôture du	N-7									
dernier exercice)	N-8									
	N-9									
	N-10									
II - SUIVI DI	ES MOINS-VA	ALUES À LO	NG TERME DES	ENTRE	PRISES SOUMISE	S À L'IMPÔT SUR	LES SOCIÉTÉS*			
					Imputations					
		Moir	ns-values		sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat	Solde des moins-values			
Origine		À 19 %	À 19 % ou 15 9		À 15 %	de l'exercice	à reporter			
		ou à 15 %	imputables sur le résultat de l'exercice		ou à 19 %		col. 6=2+3-4-5			
①		2	3		4	(5)	6			
Moins-values nettes	N									
	N-1									
	N-2									
Moins-values nettes à long terme	N-3									
subies au cours des	N-4									
dix exercices antérieurs	N-5									
(montants restant à	N-6									
déduire à la clôture du	N-7									
dernier exercice)	N-8									
	N-9									
	N-10									

^{*} Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice $n^{\circ}2032$



RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES A LONG TERME RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : CIIB											
SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXE											
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme									
			taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées	s à 19 %	taxées à 25 %			
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précéde		1									
Réserves figurant au bilan des se au cours de l'exercice	ociétés absorbées	2									
Т	TOTAL (lignes 1 et 2)	3									
- donnant lieu à complément Prélèvements opérés d'impôt sur les sociétés		4									
- ne donna	ant pas lieu à compléme sur les sociétés	nt ₅									
Т	OTAL (lignes 4 et 5)	6									
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice	(ligne 3 - ligne 6)	7									
II RÉSERVE SPÉCIA	ALE DES PROVISI	ONS P	OUR FLUCT	UATION DES	COURS* (5°, 6°, 7°	^e alinéas	de l'art. 39-1-	∲ du CGI)			
montant de la réserve	réserve figurant au bil sociétés absorbées au c			montants préle	vés sur la réserve			de la réserve			
à l'ouverture de l'exercice	l'année ②	l'année		ant lieu nent d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt 4)			e de l'exercice			

^{*} Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice $\,n\,^{\circ}\,2032.$



Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : C I I B			Néant X *
Exercice ouvert le :	nombre de	e mois	1 2
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel : *		YP	
dont ap	prentis	YF	
dont har	dicapés	YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		RL	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		OA	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés		OK	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		OT	
Т	OTAL 1	OX	
II - Autre produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)		ОН	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		OE	
Subventions d'exploitation reçues		OF	
Variation positive des stocks		OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		XT	
	OTAL 2	Н	
	JIAL 2	OM	
in - Charges a reterm pour le carcur de la valeur ajoutée		OM	
Achats		ON	
Variation négative des stocks		OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	1	OR	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le card'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	ıre	os	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		ΟZ	
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OW	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courant	te	OY	
Т	OTAL 3	OJ	
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée TOTAL 1 + TOTAL 2 - TO	OTAL 3	OG	
V - Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 132	1°s 1329- <i>F</i> 9-DEF)	SA	
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE	1/4	,	
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractère agricole n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas com Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez de cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD		eadre	
MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE, cocher la case EV			
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)		GX	
Effectifs au sens de la CVAE *		EY	
Chiffre d'affaires du groupe économique		НХ	
Période de référence GY du	GZ	au	
Data de constition		IID	

⁽¹⁾ Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2032-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.

Formulaire obligatoire (art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

N° 2059-F-SD 2025

Ν°	de	dépôt	

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10% du capital de la société)

(1)		
	Néant	*

EXERCICE CLOS LE 31122024	N° SIRET [33868922700019
DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE	
ADRESSE (voie) 8 rue Saint Marc	
	VILLE PARIS
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4
Total des lignes P1 + P2	P5 Total des lignes P3 + P4 P6
I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORAL	ES:
Forme juridique Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention Nb de parts ou actions
Adresse: N° Voie	
Code Postal Commune	Pays
Forme juridique Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention Nb de parts ou actions
Adresse: N° Voie	
Code Postal Commune	Pays
Forme juridique Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention Nb de parts ou actions
Adresse: N° Voie	
Code Postal Commune	Pays
Forme juridique Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention Nb de parts ou actions
Adresse: N° Voie	
Code Postal Commune	Pays
II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIC	QUES:
Titre (2) Nom de famille	Prénom(s)
Nom d'usage	% de détention Nb de parts ou actions
Naissance : Date N° Département	Commune Pays
Adresse: N° Voie	
Code Postal Commune	Pays
Titre (2) Nom de famille	Prénom(s)
Nom d'usage	% de détention Nb de parts ou actions
Naissance : Date N° Département	Commune Pays
Adresse: N° Voie	
Code Postal Commune	Pays

⁽¹⁾ Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

⁽²⁾ Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame

^{*} Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032-NOT-SD

N° de dépôt	

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10% du capital)

11 2000 0 25 2020
(1) Néant *
9 2 2 7 0 0 0 1 9
% de détention
ays
% de détention
nys
% de détention
ays

N° SIRET [3 3 0 0 0 0 0 0 0 1 9						
DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE CIIB						
ADRESSE (voie) 8 rue Saint Marc						
CODE POSTAL 75002 VILLE PARIS						
NOMBRE TOTAL DE EN LA LES DÉTENNIES DAD L'ENTREPRISE						
NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5						
Forme juridique Dénomination						
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention					
Adresse: N° Voie						
Code Postal Commune	Pays					
Forme juridique Dénomination						
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention					
Adresse: N° Voie	n [
Code Postal Commune	Pays					
Forme juridique Dénomination						
N° SIREN (si société établie en France) Adresse: N° Voie	% de détention					
Adresse: N° Voie Code Postal Commune	Pays					
	rays					
Forme juridique Dénomination	0/ 1 1// /:					
N° SIREN (si société établie en France) Adresse: N° Voie	% de détention					
Code Postal Commune	Pays					
	1 4/3					
Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France)	% de détention					
Adresse: N° Voie	78 de detention					
Code Postal Commune	Pays					
Forme juridique Dénomination	,					
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention					
Adresse: N° Voie						
Code Postal Commune	Pays					
Forme juridique Dénomination						
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention					
Adresse: N° Voie						
Code Postal Commune	Pays					
Forme juridique Dénomination						
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention					
Adresse: N° Voie						
Code Postal Commune	Pays					
(1) Lorque le nombre de filiales excède le nombre de limes de l'imprimé utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas	il convient de numérator che que tableau en					

le Lorsque le nombre de fifiales excede le nombre de lignes de l'imprime, utiliser un ou plusieurs tableaux supplementaires. Dans ce chaut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

^{*}Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES N° 2065-SD											
IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS 2025											
Exercice ouvert le						Régime simplifié d'imposition					
Déclaration souscrite	pour le résultat d'ensemble d	du groupe					Régime réel no	rmal	Х		
Si PME innovantes, c			-								
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case											
A IDENTIFICATION DE l'ENTREPRISE											
71 12 =1111	Désignation de la soc						Adresse du s	siège social :			
C I I B - PROJET					10 8 rue Sa	int Ma	arc				
10 8 rue Saint Ma 75002 PARIS Franc					75002 PARIS						
	3868922700019										
SIRET 3	Adresse du principal étal				Ansianna adressa an asa da ahangamant i						
	Auresse du principal etat	7113361116111	•		Ancienne adresse en cas de changement :						
	SCAL DES GROUPES				•						
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)											
	le groupe de la société de										
Pour les sociétés	filiales, désignation, adre	sse du lieu	u d'impositior	n et n°	d'identification de	la so					
							SIRET :				
B ACTIVITE											
Activités exercées	CONSEIL INTR. BOURSII	ERE					Si vous avez cha	ngé d'activité. co	ochez la case		
C RÉCAPITUI	⊥ LATION DES ÉLÉMEN	TS D'IMP	POSITION		(cf. notice de la de	f. notice de la déclaration n°2065-SD)					
1 Résultat fiscal	Bénéfice ir	nposable					,	Défic	it		
	au taux noi Bénéfice ir				Dágultat not do aos	aion do	concession ou de sous-co	onaccion des broyet	,		
	à 15 %	nposable					ndustrielle assimilés impo	sable au taux de 10%			
2 Plus-values	PV à long terme imposables à	15%		PV à	long terme imposables	à 19%		PV exonérées (art. 238 quindecies)			
	Autres PV imposables à	19%		PV à	long termeimposables	à 0%		• •			
3 Abattements sur le bénéfice et exonérations											
Jeunes entreprises innovantes, Entreprise nouvelle, art. 44 sexies Autres dispositifs Autres dispositifs											
France Ruralités Revitalisation FRR, Zone franche d'activité nouvelle génération Zone de restructuration de la défense,								- Ш			
44 quindecies A art. 44 quatero											
Bassins urbains à dynamiser (BUD), Zone franche urbaine - Territ											
art.44 sexdecies art. 44 quaterdecies art. 44 quindecies art. 44 quindecies Bassin d'emploi à redynamiser, Zone de développement prioritaire,									indecies		
	t. 44 duodecies	j			septdecies						
Société d'in		ce ou déficit				Plus	s-values exonérées rel	evant du			
imn	nobilier cotée (indiqu	ier + ou - se	lon le cas)				taux de 15%				
	rédit d'impôt outre-mer :			, art. 2	44 quater W						
D IMPUTATIO	,										
	s mobiliers de source françai		-								
	2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet État, territoire ou collectivité.										
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)											
Recettes nettes soumises à la contribution 2,5 %											
F COMPTABILITÉ INFORMATISÉE											
ECF Nom et ac	dresse du prestataire										
L'entreprise dispose-t	-elle d'une comptabilité infor	matisée ?			Si oui, indication	du logi	ciel utilisé				
Nom et adresse du	ı professionnel de l'experti	se compta	ble :		Nom et adress	se du c	conseil :				
42 DUE DE CRONSTADE 75015 DADIS											
42 RUE DE CRONSTADT 75015 PARIS Tél: 0155766039					Tél :						
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné :					Identité du déclarant :						
					Date : Lieu :						
CGA Viseur conventionné N° d'agrément CGA					Qualité :						
					Nom du signa	taire :					

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS ANNEXE À LA DÉCLARATION N° 2065-SD Si déposé néant, cochez la case (x) (2025)

I REPARTITION DES PRODUITS DES	ACTIONS	ET PA	RTS SOCI	ALES, AINSI	QUE DES REVI	ENUS ASSI	ILES DIS	TRIBU	ES		
Montant global brut des distributions (1) payées par	la société elle-	même a		pay	ées par un établissement	chargé du service	des titres b				
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)											
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées											
Montant des distributions											
autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)						f					
				g							
	h										
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement	de 40% prév	vu au 2° dı	3 de l'article	158 du CGI (4)		i					
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abatten	nent de 40%	prévu au 2	2° du 3 de l'ai	ticle 158 du CGI		j					
Montant des revenus répartis (5)											
J REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)											
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III		rant ou non, désig	e la période retenue p gné col. 1, à titre de tr autres rémunérations	raitements, émo	luments, inden	nnités, re					
- SARL - tous les associés ; - SCA - associés gérants ;		Nombre de parts sociales	Année au cours de laquelle le versement	à titre		es sommes versé					
- SNC ou SCS - associés en nom ou commandités ;		ippartenant à chaque associé en		de traitements émoluments	à titre de frais de représenta de mission et de déplacem				x visés dans les		
 SEP et sté de copropriétaires de navires - associés, g coparticipants. 	érants ou	toute pro- oriété ou en	a été effectué	et indemnités proprement dits	Indemnités forfaitaires	Rembour- sements	r- Indemnités		Rembour- sements		
1		usufruit 2	3	4	5	6	7		8		
K DIVERS	I					l					
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE	DU FONI	DS (en o	cas de gér	ance libre)							
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEM	MENTS (S	Si ce cad	re est insu	ıffisant, joindre	e un état du mên	ne modèle)					
L CADRE NE CONCERNANT QUE LES	ENTREP	PRISES	PLACEES	SOUS LE RE	EGIME SIMPLIF	IE D'IMPOS	ITION				
REMUNERATIONS	Montant b	rut des sal	aires, abstrac								
	Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)										
MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES			à	0 %	à	15 %		à	19 %		
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice											
MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice											
MVLT réalisée au cours de l'exercice											
MVLT restant à reporter											
M CADRE NE CONCERNANT QUE LES	ORGANI	ISMES E	BENEFICI	AIRES DE DO	NS (article 222	bis du CGI)	1				
Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur	les reçus, at	testations	ou tous autres	documents et per	rçus au titre de l'exerc	cice					
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents	délivrés au t	titre de l'ex	ercice								